

**16.—Lieutenants-gouverneurs du Québec, 1867-1949, législatures et premiers ministres, 1934-1949, et ministère actuel au 1<sup>er</sup> août 1949—fin**

**Vingtième ministère**

(Position des partis aux dernières élections générales, le 28 juillet 1948: 82 Union nationale, 8 libéraux et 2 indépendants)

Portefeuille	Titulaire	Date de la nomination
Premier ministre, procureur général et président du conseil exécutif.....	Hon. MAURICE-L. DUPLESSIS.....	30 août 1944
Trésorier provincial.....	Hon. ONÉSIME GAGNON.....	30 août 1944
Ministre des Terres et Forêts.....	Hon. J.-S. BOURQUE.....	30 août 1944
Ministre de la Santé.....	Hon. J.-A. PAQUETTE.....	30 août 1944
Ministre des Affaires municipales.....	Hon. BONA DUSSAULT.....	30 août 1944
Ministre de la Voirie.....	Hon. ANTONIO TALBOT.....	30 août 1944
Ministre des Travaux publics.....	Hon. ROMÉO LORRAIN.....	30 août 1944
Ministre des Mines.....	Hon. DANIEL FRENCH.....	15 déc. 1948
Ministre de la Colonisation.....	Hon. JOS.-D. BÉGIN.....	30 août 1944
Ministre de la Chasse et des Pêcheries.....	Hon. C.-E. POULIOT.....	30 août 1944
Ministre du Travail.....	Hon. ANTONIO BARRETTE.....	30 août 1944
Ministre de l'Industrie et du Commerce.....	Hon. PAUL BEAULIEU.....	30 août 1944
Ministre de l'Agriculture.....	Hon. LAURENT BARRÉ.....	30 août 1944
Secrétaire de la Province.....	Hon. OMER CÔTÉ.....	30 août 1944
Ministre du Bien-être social et de la Jeunesse.....	Hon. PAUL SAUAYÉ.....	18 sept. 1946
Ministre d'État.....	Hon. ANTONIO ÉLIE.....	30 août 1944
Ministre d'État.....	Hon. TANCRÈDE LABBÉ.....	30 août 1944
Ministre d'État.....	Hon. MARC TRUDEL.....	30 août 1944
Ministre d'État.....	Hon. PATRICE TARDIF.....	30 août 1944
Ministre d'État.....	Hon. J.-H. DELISLE.....	30 août 1944
Ministre d'État.....	Hon. ANTONIO RIVARD.....	15 déc. 1948

**Sous-section 6.—Ontario**

Le conseil exécutif d'Ontario comprend: le premier ministre, aussi président du conseil et trésorier provincial; le ministre de l'Agriculture; le ministre des Mines; le procureur général, aussi ministre de l'Éducation; le ministre de la Voirie, aussi ministre des Travaux publics; le ministre des Affaires municipales; le ministre des Établissements de réforme; le ministre du Travail; le secrétaire provincial, aussi registraire; le ministre de la Santé, le ministre de l'Organisation et du Développement; le ministre du Bien-être public; le ministre des Terres et Forêts; le ministre du Tourisme et de la Publicité; et un ministre sans portefeuille.

La chambre d'assemblée, seule chambre de la législature provinciale, se compose de 90 membres élus pour cinq ans par la voie des suffrages des adultes.

Outre les ministères réguliers, les commissions suivantes ont été créées: la Commission des parcs de Niagara, la Commission des municipalités d'Ontario, la Commission hydroélectrique d'Ontario et la Commission des transports de l'Ontario septentrional.

En vertu de la loi modificatrice de 1947 concernant l'assemblée législative (11 Geo. VI, chap. 55), chaque membre de l'assemblée touche une indemnité annuelle de \$2,000 et une allocation de \$1,000 pour dépenses. L'Orateur touche un supplément de \$2,500 par année; le président du comité plénier, de \$1,000; et le chef de l'opposition, de \$3,000, outre une allocation de \$2,000 pour dépenses. Ces indemnités et allocations spéciales, versées à l'Orateur, au président du comité plénier et au chef de l'opposition, s'ajoutent aux indemnités et allocations pour dépenses qu'ils touchent à titre de députés.

Les membres du cabinet touchent l'indemnité normale de \$2,000 versée aux députés ainsi qu'une allocation de \$1,000 pour dépenses, en outre de leur traitement de ministres de la Couronne. Le traitement des ministres du cabinet s'élève à